



Déclaration liminaire de la FSU SNES, SNEP, SNESUP

CAPA du corps des Agrégés Académie de La Réunion

Le 21 janvier 2019

Monsieur le Recteur,
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPA,
Chers collègues,

Nous sommes réunis pour l'installation de cette nouvelle CAPA, issue des dernières élections professionnelles, dont les modalités de vote ne cessent de poser problème (notamment par l'utilisation d'une plate-forme dysfonctionnelle à ses débuts, et des « ambiances de vote » fluctuantes d'un établissement à l'autre). Malgré cela, la participation à ce vote est en hausse. Les collègues sont attachés à ces instances de représentation que sont les CAP, gage, par l'action des commissaires paritaires, de transparence et d'équité dans le traitement des actes fondamentaux de leur carrière. C'est pourquoi nous nous opposons aux orientations préconisées par CAP 22, et demandons leur abandon pur et simple. Nous souhaitons que les CAPA redeviennent un lieu où l'expertise et la légitimité des représentants des personnels que nous sommes en tant que commissaires paritaires élus soient reconnues, notamment par la prise en compte effective de nos interventions. Nous constatons malheureusement que les dernières CAPA ont pu donner l'impression de n'être que des chambres d'enregistrement des propositions de l'administration, sans oublier plusieurs dysfonctionnements qui les ont émaillées.

Sachez donc que nous comptons bien jouer pleinement notre rôle, celui qui nous a été confié par nos collègues, et espérons que les prochaines CAPA se dérouleront dans cet esprit d'échange que nous appelons de nos vœux. La représentativité augmentée que confèrent les dernières élections professionnelles à la FSU renforce notre responsabilité et notre légitimité, et c'est avec conviction, honnêteté et indépendance, que nous agirons dans le sens de l'intérêt général.

Ces remarques s'inscrivent bien sûr dans un contexte beaucoup plus vaste de crise générale de confiance. Les mesures prises par ce gouvernement sont de plus en plus impopulaires, dénie tout dialogue social, et provoquent un vif mécontentement de la population. C'est aussi le cas dans l'Éducation nationale. Les décisions prises depuis le début de ce ministère ne sont perçues, à juste titre, que comme des dégradations des conditions de travail et de vie de nos collègues. Gel du point d'indice, retour de la journée de carence, mise en concurrence des collègues, par celle des disciplines et des établissements, bientôt la possibilité d'imposer une deuxième HS, le fameux article 1 de la non moins fameuse loi dite « de confiance », pour n'en citer que quelques-unes, tout cela participe d'une déconsidération et d'un mépris constatés par la profession. Alors que les votes des instances nationales, comme le CTM et le CSE, très majoritairement opposés aux textes proposés concernant le lycée et ses programmes entre autres, sont ignorés de notre ministère, comment s'étonner de l'apparition de collectifs de personnels de l'Éducation nationale, revendiquant en dehors des canaux traditionnels. Gageons que les DHG prochaines des établissements, si elles s'en tiennent à ce qui est prévu dans le cadre de la réforme des lycées, et qui se traduiront nécessairement par des MCS et des CS, ne pourront qu'alimenter cette contestation et cette défiance grandissantes. Et que dire du chantage au poste qui tient de plus en plus de politique de formation ? Tout cela est anxiogène au possible, et ne sera pas sans conséquence.

Pour finir, nous tenons à féliciter tous les membres élus de cette CAPA, et nous ne doutons pas que nous pourrions travailler de concert au bénéfice de tous nos collègues et de l'institution, que l'on souhaite toujours garante d'un idéal émancipateur.